

Réf: Dossier N° : 25946

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION » en abrégé «EGCR »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE (SOTRAPIM) LOT 852
 ILOT 08, 13 BP 2773 ABJ 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Juin 2016, et enregistrés au CEPICI le 23 Juin 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION » en abrégé «EGCR ».

Objet: construction et réhabilitation. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE (SOTRAPIM) LOT 852
 ILOT 08, 13 BP 2773 ABJ 13

GERANT: Monsieur BROU KOUAKOU ALEX RICHMOND .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-16264 du 23/06/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°13334 du 23/06/2016

Pour Avis

Le CEPICI

